

Mgr Journet sur la voie de la béatification

DIOCÈSE • Le cardinal, décédé il y a 40 ans, fait l'objet de travaux préliminaires en vue de sa béatification. L'abbé Philippe Blanc, postulateur de la cause, explique la démarche, à l'approche d'un colloque sur l'éminent théologien.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PASCAL FLEURY

«Charles Journet, une sainteté pour l'Eglise»: le titre du colloque universitaire qui se tiendra les 27 et 28 novembre à Fribourg¹ annonce bien la couleur... C'est que le cardinal fribourgo-genevois, dont on commémore les 40 ans de la mort et les 50 ans de l'ordination épiscopale, est véritablement en marche vers la béatification. L'abbé Philippe Blanc, curé modérateur de l'Unité pastorale Saint-Joseph à Fribourg et auteur d'une thèse de doctorat sur la doctrine de Charles Journet, a été nommé l'an dernier postulateur de la cause de béatification par Mgr Charles Morerod. Il prépare actuellement le dossier - ou «libelle» - qui visera à démontrer la réputation de sainteté du grand théologien. Ses explications.



«Son humilité, sa simplicité et sa charité sont soulignées»

ABBÉ PHILIPPE BLANC

Comment a été lancée la cause de béatification du cardinal Journet et les préparatifs seront-ils longs?
Abbé Philippe Blanc: L'initiative de cette cause de béatification revient à la Fondation du cardinal Journet, dont le président est l'évêque du diocèse, Mgr Morerod. La procédure est régie par l'instruction «Sanctorum Mater», publiée en 2007 par la Congrégation romaine pour la cause des saints. Je ne suis le postulateur de la cause de béatification que depuis avril 2014. Il faudra compter encore au moins deux ans pour rédiger le libelle.

Quelles tâches devez-vous accomplir en tant que postulateur?

Un gros travail a déjà été fait au niveau des archives. Mais il reste beaucoup à entreprendre au niveau des témoignages vécus. Nous avons une multitude de témoignages d'anciens élèves, de religieux, de personnes qu'il a accompagnées spirituellement ou encore d'artistes qui l'ont rencontré et entendu. Ces personnes affirment souvent avoir été «converties» en sa présence. Elles mettent aussi en valeur son humilité, sa simplicité et sa charité.

Au niveau de sa biographie, beaucoup de choses ont déjà été faites grâce, entre autres, au travail magnifique de l'ancien se-

crétaire général de la Fondation Journet, Guy Boissard, auteur de plusieurs ouvrages sur le cardinal. Il faudra ensuite rédiger le document d'argumentation sur sa réputation de sainteté. Dans le meilleur des cas, ce libelle pourra être transmis à Mgr Morerod à la fin 2017. S'il l'accepte, la cause de béatification pourra alors être ouverte à Rome.

Ce sera à Mgr Morerod de se prononcer. Mais comme il est aussi président de la Fondation du cardinal Journet, ne risque-t-il pas d'être juge et partie?

Selon la procédure, c'est à l'évêque du diocèse de se prononcer, après avoir demandé son avis à la Conférence épiscopale. Le fait qu'il soit président de la fondation n'empêchera pas la Conférence épiscopale, si elle le juge nécessaire, de demander une prolongation de l'étude ou une meilleure argumentation. Tout est possible.

Reconnaît-on déjà un miracle au cardinal Journet?

Pour la rédaction du libelle, on n'a pas besoin de miracle. Mais effectivement, ensuite, lorsque la cause de béatification sera ouverte, il faudra un miracle. On a déjà un témoignage, un cas qui s'est présenté dans le canton du Valais, mais qui reste pour l'instant très discret. On n'a pas encore ouvert d'enquête et on veut d'abord bien vérifier les choses. Il s'agit d'éviter toute exultation.

Autre point important pour une béatification, la notoriété du cardinal Journet doit dépasser le diocèse. Vous qui étiez auparavant curé à Monaco, estimez-vous qu'il répond à cette condition?

S'il est connu sur le Rocher, c'est peut-être parce que j'en ai parlé, après avoir moi-même découvert sa théologie à Fribourg, où j'ai fait une partie de mes études. Pour l'instant, on ne peut pas dire que le cardinal Journet jouisse d'une reconnaissance universelle. Mais il est déjà bien connu en Pologne, où il s'est rendu plusieurs fois, et aux Etats-Unis, où une chaire d'université porte son nom. En France et en Italie, plusieurs monastères se réfèrent à lui, à sa théologie et à son accompagnement spirituel, parce qu'il est allé y prêcher. Il a donné par exemple des confé-



Le cardinal Charles Journet, une œuvre de l'artiste Armand Niquille (1965). DR

rences aux Petit Frères et Petites Sœurs de Jésus. Récemment, lors de visites chez les Carmélites d'Ars et du Reposoir en Haute-Savoie, j'ai été frappé par la fraîcheur du souvenir du passage de Charles Journet, même 60 ans après sa dernière visite. Une partie de ses œuvres ont aussi été traduites en allemand, en italien, en portugais ou en anglais. Il est surtout connu dans le milieu théologique.

Selon vous, quel sens y a-t-il encore aujourd'hui à créer un bienheureux ou un saint?

On ne béatifie pas quelqu'un pour son œuvre, mais pour sa personne, si l'on y reconnaît le reflet d'une présence divine. Une

religieuse disait de lui qu'en le voyant, on pouvait comprendre ce que signifie le mystère de l'incarnation qui se prolonge à travers le temps. Un bienheureux ou un saint, c'est un signe pour notre temps, non seulement pour les prêtres et pour la hiérarchie de l'Eglise, mais pour tout le peuple de Dieu. Charles Journet était un grand théologien, mais aussi un pasteur, un prêtre dans toute la plénitude de ce que cela représente. Il était impliqué dans la culture, les arts, la littérature...

Et il y a sa dimension politique...

Il avait un regard très ouvert sur le monde, pour y insuffler un esprit chrétien. Sa revue «Nova et Vetera», qu'il a fondée en 1926,

en témoigne. Sa pensée politique était toute de courage et de liberté. Il osait prononcer des paroles qui, à l'époque, n'alliaient pas dans le sens de la majorité, même à l'intérieur de l'Eglise. Ses éditoriaux étaient très forts. Il dénonçait le franquisme et le nazisme. Certains de ses écrits ont d'ailleurs été censurés par l'armée ou par l'évêché.

Dans le monde d'aujourd'hui, cette voix toute simple, mais qui ose dire la vérité, reste parlante. Charles Journet peut nous aider à comprendre que le regard chrétien sur le monde n'est pas qu'un regard interne à l'Eglise. C'est d'ailleurs l'un des défis à relever. Si le pape François insiste tant sur cette dimension de l'ouverture,

c'est dans cette même optique. Jean-Paul II le disait déjà: Nous avons à travailler à la transformation du monde. Je pense que Charles Journet, à sa manière, a travaillé à cela. Et peut-être que les chrétiens ont à prendre davantage conscience de cette responsabilité, pas seulement à l'égard de la sauvegarde de l'Eglise, mais par rapport à la transformation du monde. Le cardinal le soulignait: «Le monde est appelé à devenir Eglise.»¹

¹ «Charles Journet, une sainteté pour l'Eglise», colloque organisé les 27 et 28 novembre par la Fondation du cardinal Journet, avec la chaire de théologie dogmatique de l'Université de Fribourg. Programme et inscription sur: www.fondation-journet.ch

BIO EXPRESS

PROFESSEUR À FRIBOURG

> **Charles Journet** est né en 1891. Il a passé son enfance à Genève.
> **Etudes** au Collège Saint-Michel et au séminaire à Fribourg.
> **Ordonné** prêtre en 1917. Vicaire à Carouge, Fribourg et Genève, jusqu'en 1924.
> **Professeur** de théologie dogmatique au séminaire de Fribourg jusqu'en 1970.
> **Fonde** la revue «Nova et Vetera» en 1926. S'engage dans les débats intellectuels de son temps.
> **Grand ami** de Jacques Maritain, il suit ses engagements contre les totalitarismes, s'opposant au communisme et au fascisme. «Il fait office de résistant spirituel», souligne l'abbé Jacques Rime, membre du Conseil de la Fondation du cardinal Journet, en conférence de presse.
> **Auteur** d'une grande œuvre ecclésiologique, «L'Eglise du Verbe incarné», ainsi que de plusieurs autres ouvrages théologiques dont «Connaissance et inconnissance de Dieu» et «Le mal».
> **Créé cardinal** par le pape Paul VI en 1965. Participe à une partie du Concile Vatican II.
> **Décès** en 1975. Repose à la Valsainte.

EN BREF

JUBILÉ 2016 Canonisation de Mère Teresa

Mère Teresa de Calcutta (1910-1997) pourrait être proclamée sainte au cours du Jubilé de la miséricorde, le 4 septembre 2016. C'est ce qu'a annoncé la presse italienne, qui ajoute que le miracle présumé attribué à l'intercession de la bienheureuse Mère Teresa serait examiné par la Congrégation pour la cause des saints dès décembre. Le Bureau de presse du Saint-Siège a confirmé qu'il s'agissait d'un projet en cours, mais qui dépendait encore de la décision du pape et de la tenue d'un consistoire pour les causes de canonisation. CATH.CH

SUPPRESSION DES ÉMISSIONS RELIGIEUSES

L'onde de choc se propage

L'annonce de la suppression, le 17 novembre 2015, des magazines religieux des antennes de la RTS en 2017 a provoqué l'indignation dans les milieux religieux, les médias romands, et outre-Jura, où les quotidiens «Le Figaro» et «La Croix» se font l'écho du «tollé suscité» par une telle décision.

En ligne de mire des réactions et de l'indignation des uns et des autres, la volonté, pour des raisons économiques, d'éradiquer une information religieuse au moment où l'actualité, brûlante, et le débat de société démontrent, plus que jamais, la nécessité d'explication du religieux, qui «permet de donner des clés de compréhension du monde religieux aux auditeurs», com-

me l'explique Dominique Voinçon, délégué au dialogue interreligieux de l'Eglise catholique vaudoise.

Sur son blog, Pascal Décaillot se demande si la RTS «entend encore assumer cette fameuse mission de service public, rabâchée comme blason». Une mission de service public qui était l'argument majeur avancé par la RTS lorsqu'elle est partie au front, lors de la dernière votation sur la redevance.

«Comment réagiraient les Français si France 2 décidait de se passer de Jour du Seigneur?», se demande pour sa part la rédaction du «Figaro» dans sa rubrique Scan Télé. Le quotidien relaye «une décision unilatérale de la Radio-

télévision suisse qui participe d'un anticléricalisme primaire», exprimée par Xavier Paillard, président du Conseil exécutif de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande.

Le quotidien «La Croix», rapportant «le tollé suscité» par la suppression des magazines religieux dans les médias romands, se pose, quant à lui, la question «d'une accélération de la laïcisation audiovisuelle». Il cite les propos de Mgr Alain de Raemy, évêque en charge des médias au sein de la Conférence des évêques suisses: «Il en va de la place que l'on donne à la dimension religieuse de l'homme en ces temps où la religion est si souvent et de si diverses manières d'actualité.» CATH.CH



Mgr Alain de Raemy, évêque en charge des médias, s'inquiète de l'abandon des magazines religieux par la RTS. KEYSTONE